

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 41953

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23972 de M. Aviragnet

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer au mot

« veillent »

les mots

« s'assurent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.